

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JUILLET 2010 A 21 h**

Le trente juillet deux mille dix à vingt et une heure, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la Présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Mme BACH Claudette, MM. BOISSEL Serge, DAYMA Antonin, DOLO Stéphane, LINON Serge, Mlle MARTINEZ Christel, Mme MARTY Marie Christine, MM MESSAL Guy, PINSARD Paul,

Absentes excusées : Mme COUREAU Aline, Mme MIREY Manuelle. CAGNAC Christian, ROUZIES Jean-Claude, SEGUY Jean-Luc.

M DAYMA Antonin est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle les observations sur le compte rendu du 25 juin 2010.

Aucune observation n'est faite et le compte rendu est approuvé à l'unanimité des 9 élus présents.

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- 1 Modification des effectifs suite à la demande d'un temps partiel
- 2 Convention de fourniture de repas fabriqué par le restaurant scolaire
- 3 Achat d'un four pour le restaurant scolaire
- 4 Examen d'un projet d'amélioration des stades
- 5 Demande de subvention pour l'achat de foncier
- 6 Le point sur le local de la poste
- 7 Questions diverses

◆ **Décisions par délégation du Maire prises depuis la dernière séance** : En date du 2 juillet 2010 : besoin en matériel d'arrosage pour le terrain de football la société IMPORT AGRI 4800 rte de Nauphary à Montauban pour des fournitures et appareil mécanisé d'aspersion et matériel d'arrosage pour la somme de 4 200.17 € TTC

Après avoir donné lecture de ces éléments, et après délibération, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité, l'achat de matériel d'arrosage pour le somme de **4 200.17 € TTC**.

**1 Modification des effectifs suite à la demande d'un temps partiel**

Examen du Conseil Municipal concernant une demande pour un temps partiel à 80%. Pour mémoire, une délibération en date du 18 septembre 2009 instaurant la mise en place du temps partiel sous réserve des besoins du service avait été votée.

Après avoir donné lecture de ces éléments, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité à cette demande.

**2 Convention de fourniture de repas fabriqués par le restaurant scolaire**

Une demande a été formulée par la Communauté de Communes de Castelnaud-Montratier pour la fourniture de repas aux écoles adhérant à leur groupement. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention engageant les deux parties

Après avoir donné lecture de ces éléments, le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer la convention.

## **Arrivée de Mme BACH**

### **3 Achat d'un four pour le restaurant scolaire**

Nous avons demandé trois devis,

ALBAREIL : pour une somme de	10 719.00 € HT soit 12 819.92 € TTC
BOUSSAC pour une somme de	10 698.00 € HT soit 12 794.81 € TTC
Ets BOUSCASSE SAS pour une somme de	11 277.12 € HT soit 13 487.44 € TTC

Après avoir donné lecture de ces éléments, le conseil municipal **ACCEPTTE** à l'unanimité, le devis de l'entreprise BOUSSAC pour une somme de **12 794.81 TTC**

### **4 Examen d'un projet d'amélioration des stades**

Révision de l'éclairage de Méchamel :	38 003.00 € HT soit 45 451.58 € TTC
2 <sup>ème</sup> tranche du stade Rougé :	11 153.00 € HT soit 14 338.98 € TTC
Matériel d'arrosage terrain de football	3 511.85 € HT soit 4 200.17 € TTC
Aménagement de parking	14 344.00 € HT soit 17 155.60 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>67 011.85 € HT soit 81 146.33 € TTC</b>

Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général à raison de 20 % et au Fonds Européen à raison de 40 %. Commencement des travaux pour la 2ème tranche Rougé.

Après avoir donné lecture de ces éléments, et après délibération, le conseil municipal **VOTE** à l'unanimité, la demande de subvention auprès du Conseil Général et au Fonds Européen.

### **5 Demande de subvention pour l'achat de foncier**

Projet d'aménagement mairie :

Prix de l'acquisition + frais de notaire est de 71 600.00 € HT

Le Conseil municipal sollicite qu'une demande de subvention de 20% soit faite auprès du Conseil Général.

Après avoir donné lecture de ces éléments, et après délibération, le conseil municipal **AUTORISE**, le Maire à solliciter le Conseil Général pour la subvention de cet achat.

### **6 Le point sur le local poste**

La poste veut restituer l'appartement de fonction situé au 1<sup>er</sup> étage à la commune de Lalbenque. Les réseaux doivent être séparés du bâtiment commun. Le conseil municipal sollicite le concours d'un Maître d'œuvre pour évaluer et suivre ce chantier (Eau – Chauffage-Electricité).

Après avoir donné lecture de ces éléments, le conseil municipal **ACCEPTTE** à l'unanimité la sollicitation de 3 bureaux d'études.

### **7 Questions diverses :**

- **A) Rapport sur le Prix et la qualité de l'eau 2009 du syndicat l'Iffernet.** Ce document est consultable en mairie de Lalbenque.

**B) Amende de Police, aménagements de trottoirs pour sécuriser le cheminement des piétons.**

Le conseil municipal sollicite la dotation provenant du produit des amendes de police pour l'aménagement d'un trottoir entre le rond point du Mercadiol et le rond point de L'Etang sur un devis estimatif de 54 265 € HT soit 64 900.94 € TTC

Après avoir donné lecture de ces éléments, et après délibération, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver le projet tel que présenté, de solliciter du conseil général une aide au titre du produit des amendes de police, de conférer tous pouvoirs au Maire.

Le Conseil Municipal souhaite que le Conseil général assure la jonction routière entre le rond point du Mercadiol et le rond point de l'étang. Les travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des piétons vu le nombre de véhicules et d'habitants dans ce secteur.

Après avoir donné lecture de ces éléments, et après délibération, le conseil municipal ACCEPTE à l'unanimité la demande. d'aménagement de trottoirs pour sécuriser le cheminement des piétons.

**C) PLU Enquête publique pour la modification du PLU**

Suite à la prise en compte des observations des services de l'Etat une nouvelle enquête au ra lieu très prochainement.

Les permanences du Commissaire enquêteur se tiendront à la mairie de Lalbenque :

Lundi 23 août 2010	de 9 h à 12 h
Jeudi 9 septembre 2010	de 14 h à 17 h
Vendredi 24 septembre 2010	de 14 h à 17 h

Les documents sont consultable en mairie aux heures d'ouverture.

**D) Sortie du petit Escamps : taille de quelques arbres qui gênent.**

**E) subventions aux associations**

- Le comité des fêtes de Saint Hilaire = 500 €
- Les Amis de Lalbenque = 400 €

**F) Construction d'un réfectoire et de 3 salles de classes.** L'entreprise ALUMINIUM SERVICE qui avait obtenu le lot 6 pour les menuiseries extérieures du chantier de l'école n'est plus en mesure d'honorer sa prestation suite à des inondations de son atelier en juin. (lettre recommandée) Le maire propose de prendre l'entreprise suivante sur l'analyse des offres à savoir Francis TRIVIS de l'HOSPITALET pour un montant de 29 350 € HT soit 35 102.60 € TTC

Après avoir donné lecture de ces éléments, et après délibération, le conseil municipal VOTE à l'unanimité que le lot n°6 soit attribué à l'entreprise Francis TRIVIS de l'Hospitalet pour une montant de **29 350 € HT soit 35 102.60 € TTC.**

Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 H.

A LALBENQUE, le 31 juillet 2010

Le Maire

J.POUGET.